

MÉDAILLONS D'APPLIQUE À SUJETS RELIGIEUX DES VALLÉES DU RHÔNE ET DE L'ALLIER

par Amable AUDIN et Hugues VERTET

On sait depuis longtemps que les médaillons d'applique rhodaniens présentent une grande variété de scènes ayant trait aux religions orientales comme à la mythologie classique¹. La découverte récente de surmoulages de scènes isiaques dans les ateliers arvernes a attiré l'attention sur la diffusion inattendue de thèmes égyptiens dans le Centre de la Gaule². Des fouilles faites dans les ateliers de Lezoux, aussi bien que l'étude des réserves des Musées de Vichy et de Moulins, permettent d'ajouter d'autres documents à ceux que nous connaissions déjà et de percevoir à quel point la comparaison des productions lyonnaises et des productions arvernes ouvre la voie à des recherches nouvelles.

I. — LE MÉDAILLON DU SUPPLICE DE MARSYAS

Ce médaillon a pu être restitué à partir d'une douzaine de fragments éparpillés en France. On soulignera en premier lieu sa valeur artistique. Et, puisqu'il s'agit d'une œuvre spécifiquement gallo-romaine, elle témoigne d'un sens esthétique très sûr, moins par l'heureuse composition du sujet qui pourrait avoir été inspiré par un modèle étranger, que par la qualité de l'exécution, singulièrement adroite dans le personnage de l'esclave scythe, et noble dans celui d'Apollon. En second lieu, cette œuvre manifeste une connaissance approfondie de la mythologie classique, d'abord chez l'auteur du médaillon, mais aussi dans sa clientèle, car il n'aurait pas pris le soin de modeler un sujet de cette importance et de cette grandeur s'il n'avait été certain de rencontrer l'approbation de son public, et l'on verra qu'elle fut large.

1 J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1964 (II, 4^e partie, vases à reliefs d'applique, série B, vases de la vallée du Rhône, p. 235-307 et supplément, p. 345-352 et pl. II, n^o 77, et pl. IV, vase Sallier) ; P. WUILLEUMIER et A. AUDIN, *Médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône*, 1952.

2 H. VERTET, *Observations sur les vases à médaillons d'applique de la vallée du Rhône*, dans *Gallia*, XXVII, 1969, p. 124-126.

Pour nous, il n'y a pas de doute qu'il appartienne à l'école lyonnaise, et, plus précisément, qu'il soit l'œuvre de ce *Felix* qui en fut le plus prestigieux artisan, tant par la valeur plastique de ses productions que par l'ouverture qu'il avait sur les mythes de l'Olympe³. En outre, un certain nombre de détails permettent d'étayer plus fermement cette attribution. En revanche, la dimension du médaillon (140 mm de diamètre) en fait, sinon un cas unique dans l'œuvre de *Felix*, du moins un cas exceptionnel. Ses productions oscillent entre 60 et 80 mm, mais on se souviendra que le médaillon de Cavillargues, qui lui revient sûrement, mesure 167 mm de diamètre.

Enfin, l'exploitation de l'original lyonnais par les ateliers arvernes est remarquable. Exploitation intense, si l'on considère le nombre des fragments trouvés à Lezoux. Cette observation débouche sur des considérations techniques : en effet, le surmoulage d'un médaillon entraîne le retrait au séchage des nouvelles épreuves, et si, par exemple, nous mesurons sur l'original lyonnais la distance qui va du sommet de l'épaule du Scythe à la bande du sol, 30 mm, on constate que, sur un surmoulage de Lezoux, elle ne dépasse plus 26 mm, ce qui implique un retrait de 15 % qui, d'ailleurs, provient peut-être de plusieurs surmoulages additionnés. Cela joue même pour des médaillons réalisés à Lezoux : sur le beau fragment d'Apollon, la cithare et son support mesurent 39 mm de haut, et 35 seulement sur un autre.

Pour autant qu'on le puisse apprécier, ce médaillon original mesurait 140 mm de diamètre (fig. 1). Son cadre, comme tous ceux de *Felix*, était constitué par un simple tore. Le médaillon était coupé par une bande horizontale qui laissait en exergue le quart inférieur. Cette bande, qui sert de sol à la scène, est bordée de deux moulures, celle du haut étant piquetée de points (fig. 2). La partie centrale est un treillis de filets, serrés lorsqu'ils sont inclinés en arrière, plus espacés dans le sens inverse, détails qui n'apparaissent que sur le fragment de Lyon.

Longeant le cadre en sa partie gauche depuis le sol presque jusqu'au sommet du médaillon, se voit le tronc noueux d'un pin, au sommet duquel Marsyas est attaché par les poignets. Entre l'arbre et lui, un personnage entièrement vêtu hisse au moyen d'une corde le malheureux silène barbu dont les pieds ont déjà quitté le sol et dont le corps nu s'étire en longueur. En dessous du tireur de corde, un personnage nu est accroupi. Regardant la victime, il a de longs cheveux hirsutes. Son corps porte sur le genou droit, le gauche étant relevé, et de ses deux mains, il aiguise sur une meule le couteau destiné à écorcher vif l'adversaire d'Apollon. Placée verticalement entre le pin et lui, la légende SCYTHES le désigne comme l'esclave scythe chargé de l'affreuse besogne. Au centre du médaillon, un quatrième individu, de petite taille, vêtu d'une seule chlamyde qui flotte sur ses épaules, se précipite vers la droite pour se jeter aux pieds d'Apollon et demander la grâce du silène. La légende verticale placée devant lui, OLIMPVS, le désigne comme le disciple et ami de Marsyas.

Toute la partie droite du médaillon est occupée par l'image d'Apollon. D'une taille

³ A. AUDIN et W. BINSFELD, *Médaillons d'applique rhodaniens du Musée de Cologne*, dans *Kölner Jahrbuch*, 1964, p. 14-17, p. 14.



1 Le médaillon primitif restitué, environ grandeur naturelle.



2 Fragment du médaillon du supplice de Marsyas trouvé à Lyon.

double de celle des autres personnages, le dieu est assis sur un trône à haut dossier carré dont le bord est décoré de perles. Il a le torse nu, le bas du corps et les jambes couverts d'un manteau richement drapé et dont un pan vient retomber sur l'avant-bras gauche. Regardant Marsyas, il appuie le bras gauche sur la cithare, le droit replié, l'index tourné vers lui, comme pour répondre à Olympos : « Tel est le sort de qui s'attaque à moi ». La cithare, qui occupe l'extrémité droite, est posée sur un meuble bas, gauchi pour épouser la courbure du cadre et

orné, semble-t-il, d'une scène à personnages analogue à celles qui décorent les coffres des chars des médaillons de *Felix*, et particulièrement celui de Cybèle. On ne peut qu'admirer cette magnifique image du dieu : elle constitue un très beau décor.

Appuyée du bras gauche sur le sommet du trône, une femme de petite taille et qui, par un artifice de perspective, se trouve beaucoup plus haut que les autres personnages, contemple Marsyas. Privée de la tête et de la main droite, cette personne a, comme Apollon, le bas du corps recouvert d'une draperie aux plis très serrés. Sa main gauche tient une haste très fine, et derrière son bras paraissent des lignes verticales qui pourraient figurer les rémiges de longues ailes repliées : il s'agirait alors d'une Victoire, dans une pose analogue à celles qui encadraient l'autel fédéral de Lyon.

Aux six personnages assemblés au-dessus de la bande du sol, on ajoutera les deux qui ornent l'exergue : deux Victoires figurées horizontalement, en plein vol, les ailes ouvertes, long vêtues de robes à plis très mouvementés. Elles tiennent un cartouche ovale qui occupe le centre de l'exergue et sur lequel se lisent les trois premières lettres d'un mot qu'il est difficile d'interpréter : soit SUR soit SYA et quelques signes à la suite. Deux hypothèses peuvent être proposées. S'agit-il du nom du céramiste lédosien *Surillus* qui, ayant repris le médaillon lyonnais, aurait effacé la mention figurée sur le cartouche initial pour la remplacer par sa propre signature⁴ ? Mais on s'étonnerait qu'il ait fait disparaître un texte dont la présentation même montre qu'il était essentiel pour la compréhension du sujet, alors qu'il pouvait placer sa signature en quelque autre point, sur le fond du médaillon. S'agit-il de la seconde moitié du nom de *Marsyas*, le reste étant inscrit ailleurs ? L'hypothèse n'est pas à rejeter car on trouve d'autres noms de personnages ainsi fragmentés, mais il faudrait admettre que la première moitié était présentée d'une manière qui la mit autant en valeur que la seconde et, sur ce point, rien ne permet de justifier semblable hypothèse. On attendra donc qu'une découverte nouvelle permette de répondre.

Voici, classés approximativement dans l'ordre chronologique de la découverte, la liste des divers fragments du médaillon étudié.

A. — Fragment trouvé au XIX^e siècle, sans doute à Lyon, conservé au Musée archéologique de Lyon. DÉCHELETTE, n° 79. WUILLEUMIER et AUDIN, n° 33. H. VERTET, *Gallia*, XXVII, p. 97, fig. 1 c (ici fig. 2).

Vase à panse arrondie. Terre très rouge, sans engobe, relief non altéré. H. 47 mm ; l. 42 mm (hauteur du personnage de l'épaule au sol : 30 mm). — De gauche à droite : cadre étroit, base du pin, légende verticale : SCYTHES, l'esclave privé de la tête, du pied gauche et des mains ; fragment de la bande du sol. — Atelier lyonnais, vraisemblablement de *Felix*.

B. — Relief d'applique sur vase entier trouvé à Lisieux « grand jardin », avant 1904. Conservé au Musée de Rouen ; J. DÉCHELETTE, n° 12 et 79.

Vase à panse ovoïde, forme 72, orné de 4 reliefs d'applique (fig. 3 a, b). Terre fine à vernis rouge. Relief écrasé au démoulage, qui semble provenir aussi d'un moule usé, découpé sans forme précise et ne livrant que la moitié gauche de la scène. Hauteur totale du relief : 86 mm ; Scythe, de la tête au genou : 35 mm, de l'épaule au genou : 26 mm ; Marsyas : 83 mm ; Olympos : hauteur

⁴ H. VERTET, *op. cit.*, p. 101.



3 a, b Vase trouvé à Lisieux, déposé au Musée de Rouen, fabriqué dans les ateliers de Lezoux (photo studio Ellebe, Rouen). Hauteur du vase : 196 mm.





4 Gourde trouvée à Lezoux, montage des morceaux qui proviennent d'un même moule, mais de plusieurs épreuves séparées.

43 mm. Hauteur totale du vase : 196 mm. Les dimensions sont donc sensiblement les mêmes que celles de la gourde trouvée à Lezoux, dont nous parlerons plus loin. — De gauche à droite : le haut du pin, le scythe, le tireur de corde, Marsyas entier, Olympos, sol réduit à un simple bourrelet, pas de cadre.

C. — Fragment trouvé en avril 1963, à Lezoux, dans les fouilles d'un dépotoir d'atelier bien daté (Trajan), route de Maringues. Conservé au Musée de Lezoux.

Fragment de gourde ; terre gris verdâtre à couverte noire très érodée ; h. 29 mm ; l. 32 mm. — On distingue la jambe droite et le bas du torse du Scythe, un élément non lisible de la légende et un morceau de sol ; très forte réduction par surmoulages successifs. Bulle de moulage au plâtre sous le genou.

D. — Même provenance que C. Musée de Lezoux.

Provient d'un flanc de gourde plat, forme 63 a ; terre grise à couverte noire érodée ; h. 34 mm ; l. 31 mm. — Jambes de Marsyas sans les pieds et torse d'Olympos.



5 a : applique trouvée dans les fouilles de Lezoux, 1971, par M^{lle} A. Monnot ; partie droite de la scène. On remarquera la finesse des plis du drapé ; b : dessin d'un poinçon matrice trouvé dans les ateliers de la vallée de l'Allier, d'après Tudot, *Collection de figurines en argile*, pl. 69.

E. — Même provenance que C et D. Musée de Lezoux.

Provient d'un flanc de gourde plat, forme 63 a. Terre grise à couverte noire érodée ; h. 55 mm ; l. 58 mm. — De gauche à droite : torse, bras droit et jambe gauche du Scythe, jambe gauche et bas de la tunique du tireur de corde, jambes de Marsyas, jambes d'Olympos. Sous la bande du sol, le médaillon avec trois lettres lisibles et la tête de la Victoire de gauche.

F, G, H. — Trois fragments jointifs trouvés en juin 1963 à Lezoux, même lieu que les précédents. Conservés au Musée de Lezoux. H. VERTET, *Gallia*, XXVII, 1969, fig. 1 a, p. 97.

Fragment d'un flanc de gourde plat, forme 63 a, avec un grand morceau d'un cadre large et à fort relief et d'un côté de la gourde. Terre grise à couverte noire érodée ; h. totale 98 mm ; l. 65 mm. La cithare, sur son socle, est haute de 35 mm.

F : tête d'Apollon et divinité féminine privée de la tête et du bras droit ; tête d'Olympos. G : torse et bras d'Apollon, long morceau du cadre. H : sol avec le pied gauche d'Apollon, le pied gauche d'Olympos, la première lettre : O, de son nom ; sous le sol, la Victoire de droite, long morceau du cadre. (Les tessons C, D, E, F, G, H sont réunis en un montage, fig. 4).

I. — Fragment trouvé en 1971, fouille de sauvetage de M^{lle} Annie Monnot, conservé au Musée de Lezoux (fig. 5 a ; v. le dessin fig. 5 b).

Vase à panse ovoïde, forme 74, assez grand. Terre grise à couverte noire bien conservée, relief très net ; h. 80 mm ; l. 55 mm, h. de la cithare sur son socle : 39 mm ; épaisseur de la paroi du vase : 3 mm ; épaisseur maximum du relief : 5 mm ; bulles de moulage au plâtre sous le pied d'Apollon. — Apollon entier avec la cithare ; devant lui, légende soulignée d'un trait : .LIMPVS ; le O initial manque ; au-dessus du dieu, un personnage féminin accoudé à son trône. Sur le socle du trône, une scène où l'on distingue au centre un personnage assis, devant lui un autre, plus petit, derrière



6 Utilisation des motifs du médaillon par les fabricants de sigillée moulée. *a, b, c* : transformation de l'Apollon dans les ateliers du Centre de la Gaule, de La Madeleine, de Trèves ; *d* : Marsyas, La Madeleine ; *f* : Olimpos, à Lezoux, chez *Butrio, Caletus* (d'après l'*Index* d'Oswald).

lui, un troisième, plus grand. — Ce fragment, mieux conservé que tous les autres trouvés jusqu'ici à Lezoux et d'une dimension plus grande, provient d'un surmoulage plus proche de l'original, probablement plus ancien.

Outre ces neuf éléments, il existe huit réemplois de personnages isolés, prélevés sur des vases de Lyon ou de Lezoux ; cinq ne nous ont pas été directement accessibles. Tous sont extrêmement importants pour l'histoire du répertoire des appliques arvernes et de la sigillée.

J. — *Applique* trouvée à Lezoux, dans le même dépotoir d'atelier que *C, D, E, F, G, H*, conservé au Musée de Lezoux. H. VERTET, *Gallia*, *op. cit.* p. 97, fig. 1 b.

Fragment de vase à panse ovoïde, forme 74 assez petit ; terre gris jaune à couverte noire ; bulle de surmoulage au plâtre entre le menton et l'épaule ; une autre au milieu du dos. — Corps du Scythe, sans la tête.

K. — *Applique* trouvée à Lezoux ou à Clermont-Ferrand, conservée jadis au Musée de Moulins, aujourd'hui disparue. J. DÉCHELETTE, II, n° 9 b.

Sigillée — 1. Apollon

L. — Poinçon matrice « trouvé dans les ateliers de la vallée de l'Allier », aujourd'hui perdu. TUDOT, *Collection de figurines en argile*, 1860, pl. 69. F. OSWALD, *Index of Figure-types on terra sigillata*, 1936, n° 88 ; J. DÉCHELETTE, II, n° 10 (donné par erreur comme une applique).

Le potier a relevé le seul personnage d'Apollon. Le relief épouse la forme arrondie du médaillon. Le dessin est probablement un peu embelli, comme ceux de cet auteur ; le moulage a dû cependant être pris sur un original en excellent état. Hauteur du personnage, selon Tudot : 79 mm (fig. 5 b).

M. — Même motif ; ateliers de La Madeleine, dans le décor d'une forme 37 signé ALBILLVS F (rétrograde). Époque d'Hadrien. F. OELMANN, dans *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*, 1911, p. 91. F. OSWALD, *Index of figure-types on terra sigillata*, 1936, n° 88, 2 (fig. 6 a).

N. — Même motif ; le potier a modifié la cithare, qui est devenue un accoudoir du trône (fig. 6 b).

E. FÖLZER, *Die Bilserschüsseln des ostgallischen Sigillata Manufakturen*, Bonn, 1913, n° 469, sur forme 37, Bonn et Arentsburg, XII, 9, 17 ; ateliers de Trèves. OSWALD, *op. cit.*, n° 89 ; époque d'Hadrien-Antonin.

O. — Même motif ; le potier a supprimé le côté droit du trône, modifié l'accoudoir gauche ; probablement, évolution de N (fig. 6 c).

E. FÖLZER, *op. cit.*, n° 470 ; sur forme 37 ; ateliers de Trèves ; cf. KNORR, *Rottweil*, 1912, pl. XXIX, 4, et de Niederbieber, cf. OELMANN, VII, 3 ; OSWALD, *op. cit.*, n° 90 ; époque II^e-III^e siècle.

P. — Même motif que O, mais un peu plus petit (surmoulage ?) : FÖLZER, n° 471, sur forme 37, style de MAIIAAVS, ateliers de Trèves ; FÖLZER, XVIII, 23. F. OSWALD, *op. cit.*, n° 90.

2. Olympos

Q. — Sur les morceaux de flancs de gourde, le personnage est incomplet, la seule figure entière que nous connaissions nous est donnée par la sigillée : J. DÉCHELETTE, n° 398 ; F. OSWALD, n° 689 (fig. 6 d).

Le motif apparaît sur les vases de forme 37, dès Trajan chez le potier BUTRIO, et il est encore employé sous les Antonins sur des productions du style de PATERNUS et chez CALIITUS (CA / LIITI M sur une forme 37 : T. MAY, *The Pottery found at Sichester*, Reading, 1916, XXVII, 76).

3. Marsyas

R. — Un Marsyas, très réduit par les surmoulages et les reprises, apparaît sur une forme 37 de l'atelier de La Madeleine : OSWALD, n° 72. Le potier a imprimé tout autour du personnage des feuilles pour suggérer l'arbre où est pendu le malheureux Silène. Hadrien (fig. 6 e). H. RICKEN, *Die Bilderschüsseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel*, dans *Saalburgjahrbuch*, VIII, 1934, IX, 1.

L'examen de ces fragments autorise les observations suivantes.

D'après celui de Lyon, le médaillon original mesurait environ 140 mm de diamètre. Il avait été collé sur un vase à panse ronde. A-t-il été prélevé à partir d'un tel support par les potiers arvernes ? Remettre à plat un sujet d'une telle dimension, sans altérer l'harmonie de la composition telle qu'elle nous apparaît à Lezoux, présente des difficultés techniques qui paraissent difficiles à surmonter. L'inverse paraît plus facile. En effet,

on peut se demander si les originaux de certains sujets de *Felix* n'ont pas été conçus comme des *oscilla* ou des flancs de gourde plate, puis utilisés comme appliques sur des vases. Telle scène iliaque du « combat près des vaisseaux » nous est parvenue, comme « le supplice de Marsyas » sur forme plate et sur forme bombée et suggère la possibilité d'utiliser les deux formes simultanément⁵ ; mais il faut noter que ces reliefs plats sont anciens, que nous ne les connaissons qu'au début du II^e siècle, alors que les médaillons se fabriquèrent jusqu'au III^e. On pourrait y voir un argument pour supposer que le document le plus ancien est le plus proche de l'original. Quant à la forme de la gourde portant ce médaillon, son originalité mérite description. Elle unit une face tout à fait plane et moulée à un dos qui ne semble avoir été qu'une feuille d'argile mince non moulée, à qui il arrivait de se décoller à la cuisson. Le côté, orné de deux cannelures, unissait les deux flancs. Il était monté sur le moule même et formait en outre, autour de la face décorée, une saillie atteignant 3,5 mm. La gourde dont les fragments sont apparus à Lezoux en 1963 a seulement 23 mm d'épaisseur totale, ce qui réduit le vide intérieur du récipient à 11 mm seulement. Cette gourde lédosienne est bien différente de la gourde lyonnaise dont les flancs, tous deux moulés, sont sensiblement bombés. A ce type lyonnais, dont on trouvera plus loin un bel exemple dans le « vase Sallier », on attribuera le sigle fm (forme) 63^a, la gourde lédosienne à parois plates portant le sigle fm 63 a.

Le retrait subi par le médaillon original au cours des surmoulages en ramena le diamètre, nouveau cadre compris, à 130 millimètres. L'opération entraîna donc un retrait de plus de 10 %. Cette donnée est importante car, dans le recueil des médaillons d'applique rhodaniens, il avait été admis que certains sujets, et justement ceux qui, retrouvés en plus grand nombre, avaient dû avoir le plus de succès, avaient été édités en plusieurs modules. Les différences observées pourraient donc provenir de surmoulages, et non du modelage d'originaux de tailles différentes.

L'histoire du médaillon étudié ici ne s'arrête pas ainsi. Dans la suite, d'autres céramistes se contentèrent d'extraire du sujet, qui la belle figure d'Apollon, qui celle d'Olympos, qui celle de Marsyas. Ces surmoulages ont-ils été prélevés sur des appliques lyonnaises ou sur des reproductions lédosiennes ? Une étude plus poussée pourra probablement nous le dire, mais déjà ils ouvrent une voie de recherche pour le problème irritant de l'origine des reliefs de la terre sigillée.

Au début du II^e siècle, le répertoire arverne s'enrichit brusquement d'une grande quantité de motifs nouveaux, souvent très finement modelés. Joseph Déchelette avait supposé que le potier qui les a utilisés le premier, *Libertus*, avait été en même temps un modelleur remarquablement habile, inspiré par la toreutique contemporaine⁷. L'examen de plusieurs de ses personnages ne nous avait pas paru confirmer cette hypothèse⁸, et nous pensions plutôt que *Libertus* avait été un ingénieux utilisateur de reliefs créés par d'autres.

5 H. VERTET, *op. cit.*, p. 114, fig. 10.

6 Liste des formes des vases à appliques de la vallée du Rhône ; H. VERTET, *op. cit.*, p. 108, fig. 6, et *Répertoire de vases décorés au moyen d'un moule fabriqués à Lezoux*, dans *Revue archéologique du Centre*, XI, 1972.

7 DÉCHELETTE, *op. cit.*, I.

8 H. VERTET, *Hercule et Cerbère? Étude d'un motif de la sigillée par la méthode photographique*, dans *Revue archéologique de l'Est*, X, 1952, p. 48-61.

Nous avons déjà pu établir, il y a quelques années, les preuves d'un transfert de reliefs d'applique de Lyon à Lezoux⁹ et de l'influence de ceux-ci sur la terre sigillée arverne¹⁰. Mais l'ensemble des documents ci-dessus constitue l'enchaînement le plus remarquable que nous connaissions actuellement. Nous pouvons le résumer ainsi :

à la fin du 1^{er} siècle vraisemblablement, ou au début du 11^e, un remarquable artiste lyonnais, *Felix*, modèle — probablement en cire — des médaillons d'un très beau relief. Certains sont plats ;

les potiers arvernes les surmoulent et les utilisent comme flancs de petites gourdes assez originales. Témoins en sont « le combat près des vaisseaux », tiré des tables iliaques, que nous avons déjà publié¹¹ et « le supplice de Marsyas », étudié ici ;

de grands morceaux de ces médaillons sont utilisés au cours du 11^e siècle comme appliques sur des vases fm 74 (Trajan) et fm 72 (Antonin, par exemple, la moitié du médaillon sur le vase de Lisieux) ;

en même temps, se produit un travail de démembrement. Les potiers surmoulent des personnages isolés (Apollon, le Scythe) et les utilisent comme appliques sur des vases de faible dimension ;

à la même époque, des fabricants de sigillée, travaillant dans les mêmes ateliers, auteurs vraisemblables des vases à appliques, relèvent aussi des personnages isolés et les emploient comme poinçons matrices (Apollon, Olympos). En ce domaine, ce sont d'ingénieux artisans, non des créateurs ;

ces motifs une fois entrés dans le répertoire de la sigillée y font une longue carrière. On peut les suivre dans les ateliers du Centre de la Gaule jusqu'aux Antonins ;

les ateliers de l'Est reçoivent aussi les motifs créés à l'origine par *Felix*, les surmoulent, les modifient. Témoins en sont le personnage d'Apollon, celui de Marsyas.

Nous avons donc ici une filière précise, qui nous mène du potier lyonnais *Felix* aux Arvernes *Butrio*, *Paternus*, *Caletus*, à *Albillus* de La Madeleine, à *Alpinus* de Trèves.

. . .

Le sujet même du médaillon du supplice de Marsyas, et surtout dans la version lédosienne des flancs de gourde, ne peut pas ne pas évoquer dans notre esprit, telle autre gourde qui porte le nom de son ancien possesseur, Sallier, d'Aix-en-Provence. Elle est conservée aujourd'hui au Musée de Saint-Germain et a été décrite par Déchelette, aux pages 307 et 308 des *Vases ornés de la Gaule romaine*¹². Nous ne décrirons pas en détail la face de cette gourde circulaire, qui représente le concours à boire entre Bacchus et Hercule. En revanche, l'autre, qui figure la lutte musicale entre Apollon et Marsyas, nous ramène à notre sujet.

9 H. VERTET, *op. cit.*, *Gallia*, XXVII, 1969, p. 117-121.

10 H. VERTET, *op. cit.*, p. 104 et 105.

11 H. VERTET, *op. cit.*, p. 114-115, fig. 10.

12 On en trouvera aussi la photographie dans *Gallia*, XXVII, 1969, p. 112, a et b.

Cette lutte se déroule en présence de tout l'Olympe. Du côté d'Apollon sont Diane, Mercure et une autre divinité. Du côté de Marsyas, une seconde déesse et Minerve casquée. A l'arrière-plan, Déchelette reconnaît Olympos et au premier « est assise Cybèle, dont le Silène n'a cessé d'être le compagnon fidèle ». Trois Muses, analogues aux Parques, arbitrent la lutte entre le citharède et le flûtiste qui, provoquée par le second, s'achèvera par sa confusion et son tragique supplice.

Si le relief de Marsyas du vase Sallier n'est pas signé, l'autre face offre une banderole portant la signature APOLLINAR(is) CERA, celle d'un céramiste connu. L'analogie relative des supports, la parenté des sujets, l'un étant la conclusion de l'autre, suggéreraient qu'ils sont du même artiste. Toutefois le médaillon du supplice, surtout dans le fragment de Lyon, par le modelé, le dessin, l'acuité de la notation, l'aération de la composition, évoque singulièrement le style de *Felix*, auquel le recueil de 1952 avait attribué le médaillon. Le style d'*Apollinaris* offre quelque chose de plus pesant, de plus confus, de plus entassé. Il n'est donc pas probable que les deux œuvres soient du même auteur et nous nous réservons de revenir sur la seconde dans une étude consacrée à *Apollinaris*.

L'étude simultanée des médaillons lyonnais et arvernes offre enfin des vues nouvelles, sur le plan de la technique : elle permet de reconstituer des ensembles complexes et de les voir se fragmenter presque sous nos yeux, entre les mains des fabricants de sigillée ; sur le plan commercial, elle révèle l'importance de Lyon comme centre de diffusion des schèmes repris par les céramistes gaulois et, du même coup, elle trahit l'influence de Lyon sur le plan artistique, au plus tard dès le début du II^e siècle ; enfin, sur le plan religieux, elle apporte des documents nouveaux pour la connaissance des religions de la Grèce et de l'Orient et pour l'étude de leur expansion en Gaule.

II. — MÉDAILLONS D'APPLIQUE ET RELIGIONS À MYSTÈRES

Travaillant au classement des réserves du Musée de Moulins, l'un de nous a eu la bonne fortune de retrouver plusieurs fragments de médaillons d'applique non encore signalés, bien qu'il s'agisse de trouvailles anciennes et que des éléments des mêmes œuvres aient déjà été publiés dans le passé¹³. Il nous a paru utile d'étudier trois d'entre eux, d'abord dans le cadre d'une recherche sur la céramique rhodanienne, mais aussi dans celui de la diffusion des religions à mystères orientales dans l'Occident latin. Ces premières démarches nous ont incités à élargir notre vision pour y inclure d'autres médaillons étroitement apparentés et à regrouper la documentation, peu exploitée jusqu'à présent, que la céramique apporte à l'étude des religions orientales en Gaule.

1. — Réserves du Musée de Moulins, provenant de la collection Esmonnot, d'après le catalogue manuscrit de cette collection, mais une analyse de la pâte, faite au laboratoire de Lyon, indiquerait plutôt une origine arverne, sans que l'on puisse préciser encore l'atelier.

13 H. VERTET, *Observations sur les vases à médaillons d'applique de la vallée du Rhône*, *Gallia*, XXVII, 1969, p. 93-133.

Plus grande dimension du tesson : 85 mm, appartenant à un vase, forme 74. Deux moulures supérieures sont encore visibles sous la lèvre, au-dessus du médaillon (fig. 7). — Pâte rose, fine ; l'engobe, à l'intérieur et à l'extérieur, passe de l'orangé au brun, avec des reflets métalliques sombres dus à l'accumulation dans les creux, ce qui est normal sur ce type de vase, comme sur le tesson n° 3. Épaisseur de la paroi, 2 mm, de l'applique, 1 mm dans les fonds, 3 mm sur la roue du char. À l'intérieur paraissent les marques des ongles et du bout des doigts du potier, qui soutenait la panse tandis qu'il appuyait l'applique à l'extérieur pour la faire adhérer. Le collage est habile mais rapide. Le pourtour de l'applique se trouve aminci et irrégulier. Les reliefs, assez flous, sont empâtés par les surmoulages successifs. Pustules de reproduction au plâtre, par exemple sur le bord de la jante, à l'intérieur de la roue et le long de la partie verticale du char, à droite. La première observation révèle un surmoulage d'un original dont le potier n'a repris que la partie centrale, la plus intéressante, négligeant le cadre qui le limitait. La seconde concerne les stigmates d'une reproduction au plâtre qui se manifeste par l'inclusion de bulles en relief dans les sillons creux. On a pu établir que l'usage du moule en plâtre était spécifique des ateliers de Lyon¹⁴. Il est donc vraisemblable que le médaillon original était Lyonnais et nous reviendrons sur ce point. — Haut encore de 70 mm, le médaillon, tel qu'il se présente sur le fragment de Moulins, est amputé de la partie inférieure et du côté gauche, le droit étant assez altéré. Le personnage principal est une femme debout sur un char auquel étaient attelés plusieurs individus, dont un seul est partiellement visible. On observe la forme ovale de la roue, qui devait compter huit rayons, dont l'un n'a pas été figuré. Des têtes apparaissent confusément à l'arrière de la scène.

Ce sujet est déjà connu par deux tessons où s'observe également l'absence du huitième rayon de la roue. J. de Witte¹⁵ et J. Déchelette¹⁶ en ont publié des dessins. Le premier a été trouvé à Clermont-Ferrand (fig. 8), le second à Vichy (fig. 9) et a été conservé un temps dans la collection Rambert. Tous deux sont actuellement au Musée de Saint-Germain. Comme celui de Moulins, ils ne reproduisent que partiellement l'original lyonnais. Celui de Clermont se limite à peu près aux mêmes parties que celui de Moulins, sauf que, à gauche, il montre deux des personnages tirant le char. Quant à celui de Vichy, il s'étale sur toute la largeur du médaillon original qui devait mesurer 89 mm de diamètre. Toutefois, la partie supérieure est brisée presque au ras du char, ne livrant à peu près rien de la femme et de la foule, et l'on a volontairement escamoté l'exergue, remplacé par une surface guillochée.

La confrontation des trois fragments permet de restituer presque totalement l'original. Le personnage debout sur le char est le principal. La femme est coiffée avec bandeau, chignon et ornement frontal très saillant, sans doute une fleur de lotus. Sa robe est couverte par un manteau passé sur l'épaule gauche et qui recouvre le haut du bras droit. De la main gauche, elle tient un objet arrondi, coupe ou patère, d'où semblent jaillir des branches assez informes. La main droite brandit un objet de forme pointue. En sautoir sur l'épaule gauche, paraît une sorte de guirlande. Le char, arrondi devant, possède une caisse bordée d'une moulure à godrons et ornée de sept personnages en procession ; la roue, ovale, n'a, on l'a vu, que sept rayons. Trois hommes, à tête rasée, au type accusé, tirent le char. Deux d'entre eux, placés au-delà du timon, sont vêtus du cou aux genoux de tuniques plissées et de toges courtes, et celui qui est le plus proche du char, vu de face, porte au cou une *bulla* ronde tenue par un cordon. Le troisième, placé entre les deux autres, en avant du

14 *Ibid.*

15 J. DE WITTE, *Gazette archéologique*, 1875, p. 93, pl. 25.

16 J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904, II, p. 216-217.



7 Le char d'Isis, de provenance inconnue (Musée de Moulins).



8 Le char d'Isis (Musée des antiquités nationales de Clermont-Ferrand).



9 Le char d'Isis (Musée des antiquités nationales de Vichy).



10 Le char d'Isis, restitution graphique.

timon et tournant le dos, est torse nu et porteur d'une très large ceinture. Devant et derrière le cortège, deux hommes à pied sont vêtus de toges et celui qui est en tête tourne le visage vers le char. Au-dessus des hommes attelés au timon, des têtes assez confusément indiquées figurent une foule d'où émergent trois ou quatre hastes verticales. La scène est supportée par un sol que figure une cannelure saillante réservant, au-dessous, un exergue volontairement escamoté dans les trois fragments connus et qui devait porter un emblème ou, plus sûrement, une signature (fig. 10).

L'interprétation de cette scène, qui groupe une dizaine de personnes, a donné lieu à

des hypothèses contradictoires. Pour de Witte et Déchelette, il s'agit du triomphe de Trajan. Le char serait tiré par des « prisonniers désarmés, mais ayant tous la tête couverte d'un casque ». Sur le char, derrière la Victoire, serait assis l'Empereur. En avant paraîtraient « d'autres figures confuses représentant la foule qui escorte le cortège impérial ». Cette interprétation soulève des objections. Les traîneurs du char ne sont pas casqués, mais tête rasée, et surtout ils sont vêtus à la romaine. Il n'est pas logique, dès lors, d'y voir des prisonniers de guerre. Le personnage féminin désigné sous le nom de Victoire sera aisément identifié plus loin, et, à côté d'elle, on ne découvre, de Trajan, ni la place, ni la trace, mais seulement des formes indéfinissables, visibles sur le seul fragment de Moulins qui avait atteint un point d'érosion très avancé. Bien mieux fondée est la proposition de M. András Alföldi¹⁷ : il s'agit d'un cortège isiaque. A ce titre, le tesson de Moulins est celui qui révèle le mieux la divinité. L'objet brandi par la main droite est plutôt une fleur de pavot qu'un sistre ; du récipient arrondi que soutient la main gauche émergent un épi et, au-dessus, une fine tige qui serait celle d'un autre pavot ; plus proche du coude, une forme renflée et sinueuse figurerait soit un épi, soit une corne d'abondance. Or sistre, pavot, épi et *cornucopia* sont les attributs d'Isis. Ajoutons que la déesse n'est pas laurée, comme le pensaient de Witte et Déchelette, mais qu'elle porte au front l'ornement très saillant que l'on distingue sur deux des fragments et que l'on retrouvera plus loin sur d'autres figurations d'Isis.

17 A. ALFÖLDI, *Die alexandrinischen Götter und die Vota Publica am Jahresbeginn*, dans *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 8/9, 1965-1966.

2. — En faveur de l'interprétation isiaque, est décisif le rapprochement avec un autre médaillon, trouvé à Orange et offert, en 1917, par J. Pierpont Morgan au Metropolitan Museum of Art de New York¹⁸. Il montre un cortège dont le caractère isiaque est attesté par la présence d'un myste à tête de chacal figurant Anubis. Deux individus à pied, tête rasée à la manière des isiaques, tirent de la même façon un char dont la caisse s'orne du même cortège de six petits personnages. La roue du véhicule affecte également une forme ovale, mais à huit rayons. Il est suivi du même *logatus*. Sur le char, Isis brandit un sistre ouvert, différent, semble-t-il, de l'objet figuré sur le fragment de Moulins. La scène, qui comporte une dizaine de personnages, dont des porteurs d'enseignes, est soutenue par un sol semblable (fig. 11). Mais ici l'exergue est intact : il porte la signature *Felicitis cera*. C'est celle de *Felix*, le plus fécond, le plus adroit, le plus célèbre de tous les céramistes lyonnais, dont le style se caractérise par l'habileté des compositions, l'adresse des perspectives, les justes proportions des gestes heureusement schématisés. La ressemblance et la symétrie des scènes figurées sur les deux médaillons, où le sens de la marche des cortèges est inversé comme pour établir des pendants, sont telles que l'on peut se demander si l'exergue du médaillon de Moulins ne portait pas également la signature de *Felix*, systématiquement éliminée par les contrefacteurs. Enfin, s'il était besoin de confirmer l'attribution à *Felix* de notre médaillon, on rappellerait qu'il en existe encore un autre qui porte sa signature et figure un char dont la caisse est ornée de la même procession : il s'agit du médaillon du *Portus Augusti*, sur lequel on reviendra à la fin de cet article.

3 et 4. — Musée de Lezoux. Deux fragments numérotés 55 et 175, provenant d'un dépôt de Lezoux, route de Maringues, juin 1963. Ils ornaient des vases de forme 74. Trois cannelures de faible profondeur sont visibles au-dessus du médaillon.

Premier fragment : terre rose pour le vase et sensiblement plus claire pour l'applique. Panse épaisse de 3 mm, applique de 1 à 2 mm selon les reliefs. Second fragment : terre de l'applique légèrement plus claire que celle du vase, dont l'épaisseur n'excède pas 2 mm. L'état de conservation du premier est supérieur à celui du second. On observe, dans l'un et l'autre, la disparition totale ou partielle du cadre primitif (fig. 7). Premier tiers du II^e siècle. Le dépôt, recouvert à cette époque, constituait un ensemble clos.

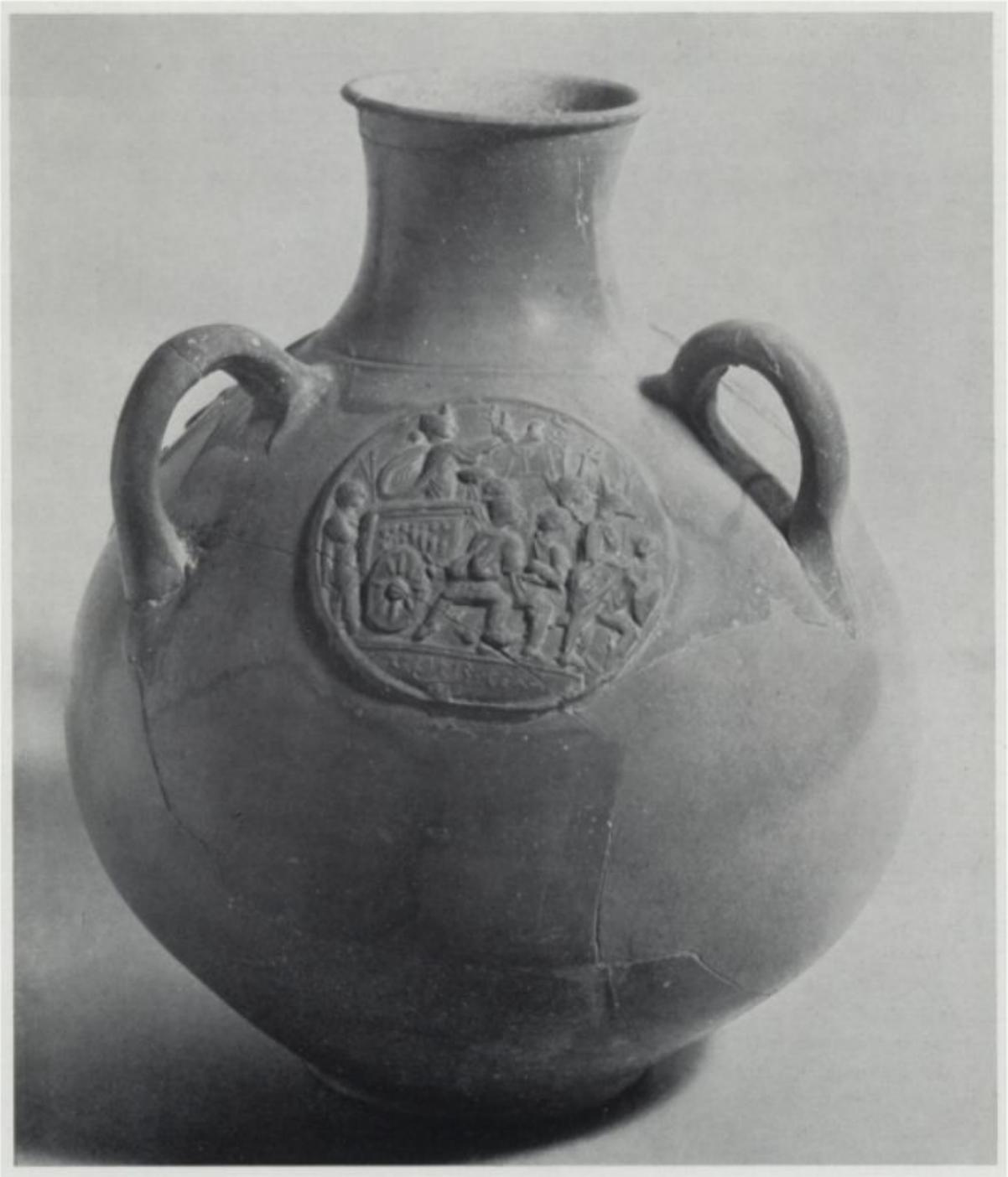
Le médaillon du char trainé à main d'homme par les isiaques s'est spontanément associé dans notre esprit à celui de New York. Une démarche analogue lie ce dernier, où paraît le dieu chacal Anubis, à un autre médaillon, d'un diamètre de 70 mm, figurant la même scène et connu par ces deux fragments qui, se recouvrant partiellement, permettent d'en restituer la moitié supérieure. L'original dont ils procèdent est, à l'évidence, dans le style de *Felix*, à qui on peut l'attribuer sans restriction. Le traité schématique et caricatural des visages est parfaitement spécifique.

La scène représente un cortège marchant de gauche à droite, dont le personnage principal, situé vers la gauche, était masqué par la tête du chacal Anubis. Autour de lui se groupent sept à huit personnages en vêtements à plis serrés, dont, pour la plupart, n'apparaissent que les têtes rasées. Derrière Anubis, l'un d'eux tient une haute palme ; plus à droite et plus haut, un autre porte un objet qui pouvait être une palme ou une torche ; devant lui, un dernier, tête non rasée, pourrait être féminin¹⁹. Le rapprochement de ce fragment avec le médaillon de New York, signé de *Felix*, engage à lui donner le même auteur (fig. 12).

5. — Également attribué aujourd'hui à *Felix*, un médaillon de 73 mm de diamètre est connu en trois exemplaires trouvés à Lyon. Il présente deux bustes affrontés : Sérapis à gauche, *modius*

18 P. WUILLEUMIER et A. AUDIN, *Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône*, 1962, n° 17, donné par J. DÉCHELETTE, *op. cit.*, n° 94, J. SAUTEL, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, VII, p. 118, n° 21, A. ALFÖLDI, *Tonmodel und Reliefsmedaillons aus den Donauländern*, dans *Laureae Aquincenses Kuzsinszky*, I, *Dissertationes Pannonicae*, II, Budapest, 1938, pl. LVIII, 4, A. ALFÖLDI, *Die alexandrinischen Götter...*, pl. 10, 1. Curieusement placé sur un vase avec deux médaillons représentant Thésée et Ariane. Metropolitan Museum of Art, n° 17.194.870.

19 H. VERTET, *Observations...*, dans *Gallia*, XXVII, 1969, p. 97, fig. 1, e et f ; et p. 124-125.



↑
11 Cortège isiaque et son support (The Metropolitan Museum of Art, gift of Pierpont Morgan, 1917).

←
12 Procession d'Anubis, restitution à partir de deux fragments du Musée de Lezoux.

en tête, Isis à droite. Entre eux, une fleur de pavot est encadrée par deux épis. La déesse qui, comme sur le médaillon de Moulins, porte en sautoir sur l'épaule gauche une large guirlande, a le front surmonté d'un croissant de lune et d'un autre ornement emblématique indistinct, en forte saillie. Ainsi ressemble-t-elle, trait pour trait, à la déesse du fragment n° 1. En exergue, huit petits personnages autour d'un autel sont traités de la même manière schématique et aiguë qui caractérise ceux des chars de *Felix*²⁰. Ce médaillon fut copié tardivement par un céramiste qui se contenta d'invertir les deux personnages et d'ajouter, derrière Isis, un sistre fermé²¹.

6. — A *Felix* revient encore un médaillon trouvé à Arles en 1943. D'un diamètre de 78 mm, il montre une déesse debout, tenant de la main gauche un plat et un panier, la droite tendant un sistre sur un autel. Derrière elle, une palme. Le front de la déesse est chargé du même ornement saillant déjà signalé²². M. Alföldi, plutôt qu'une Cérés, y veut trouver l'image d'Isis.

On acceptera donc sans réserve la thèse de cet auteur : le médaillon étudié ici sous le numéro 1 figure *le cortège d'Isis*, pendant de celui d'Anubis, œuvre du même artiste. L'identification est d'un vif intérêt car les deux œuvres, et quelques autres, témoignent de la présence à *Lugdunum* d'une divinité qui, jusqu'ici, semblait s'effacer derrière Cybèle que les Orientaux de la ville tenaient en si grande révérence qu'ils lui avaient dédié l'un des plus grands sanctuaires métraoques de l'Occident. Les Lyonnais n'ignoraient donc pas la déesse égyptienne. On évoquera à ce propos la découverte faite, peu avant 1914, par Rogatien Le Nail, dans le quartier des Minimes à Fourvière, d'un Osiris funéraire en terre cuite (chouabti) que son frère, Bernard Le Nail, peu avant sa mort survenue en 1970, remit au Musée archéologique de Lyon.

7. — Réserves du Musée de Moulins. Provenance inconnue (vraisemblablement Vichy, Clermont-Ferrand ou Lezoux). Plus grande dimension du tesson : hauteur 28 mm, largeur 25 mm. Décorait un vase de forme 74 dont il reste trace de la zone guillochée inférieure.

Pâte chamois clair de texture fine, légèrement micacée, engobe brune, presque noire à l'intérieur et, à l'extérieur, plus claire sur les parties saillantes de l'applique. Épaisseur de la paroi 2 mm, de l'applique 1 à 3 mm. — Tous les détails sont nets, l'objet est sorti d'un moule en bon état. Pustules de surmoulage au plâtre dans les plis du vêtement. — Première moitié du II^e siècle.

Dans ce second fragment de Moulins, il s'agit, là encore, d'un surmoulage dépourvu de cadre et dont l'exergue a disparu au profit d'une partie guillochée. Le sujet est un personnage marchant vers la gauche et suivant un char dont la roue est partiellement visible. Il est vêtu d'un long manteau bien drapé et porte des demi-bottes pointues « à la poulaine » (fig. 13).

Bien que le premier examen fasse songer à notre cortège isiaque, il n'est pas possible de superposer les dessins, encore moins d'identifier le personnage, très largement étalé, avec celui qui suit le char d'Isis et qui, coincé entre cadre et roue, est comme étiré en hauteur. Il s'agit donc d'un nouveau médaillon à char, dont il n'est pas évident qu'il soit de *Felix*. Malgré cette incertitude, il ne nous a pas paru légitime de le négliger.

8. — Réserves du Musée de Moulins. Provenance inconnue (vraisemblablement Vichy, Clermont-Ferrand ou Lezoux). Plus grande dimension du tesson, 50 mm en hauteur et en largeur. Décorait un vase de forme 74.

20 Cf. WUILLEUMIER et AUDIN, n° 17, signé FELICIS CERA ; notre n° 5 est le n° 202, p. 118-119.

21 *Ibid.*, n° 336.

22 *Ibid.*, n° 143 ; A. ALFÖLDI, *Die alexandrinischen Götter...*, pl. 6, n° 1.

La pâte du vase est rouge, celle du médaillon, jaune. Engobe brun foncé à l'intérieur et à l'extérieur. Épaisseur de la paroi, 2 mm, de l'applique, 4 mm dans les parties massives du corps du grand personnage et de l'enfant. A l'intérieur apparaissent, comme sur le n° 1, les traces des ongles et des doigts du potier. Les reliefs, flous, se sont empâtés lors des surmoulages successifs. Pustules de reproduction au plâtre, par exemple au-dessus du poignet gauche du personnage central. Première moitié du 11^e siècle.

Provenant du centre du médaillon original, ce fragment ne comporte pas trace du cadre, et sa forme losangique en réduit encore la surface visible. Il montre à droite un homme en bonnet phrygien tendant une patère à une femme. Entre les deux apparaît la tête d'un enfant ; au-dessus, un cortège marche vers la gauche (fig. 14).

Est-ce un hasard si ce médaillon, dont le style est semblable en tout à celui du médaillon isiaque, se retrouve sur les deux vases du Musée des antiquités nationales qui associent déjà les deux sujets ? On ne saurait l'admettre et l'on est conduit à penser que certains céramistes marginaux ont fabriqué en série des vases portant les deux médaillons.

La signification du sujet est largement étendue par confrontation avec les deux appliques du Musée des antiquités nationales et spécialement avec celle de Vichy, de forme approximativement carrée, de 60 mm de haut sur 55 de large, et qui se présente dans un état de fraîcheur permettant de déceler nombre de détails invisibles sur les autres (fig. 15). La scène émane d'un original dont le diamètre atteignait ou dépassait 75 mm, et dont les surmoulages, par lesquels il est connu, ont également escamoté le cadre et l'exergue. Le personnage principal est signalé par sa taille hyperphysique. Debout dans la partie droite du médaillon, regardant à gauche, il est jeune, imberbe, coiffé d'un bonnet phrygien richement décoré d'une rangée de perles autour du front et d'une autre sur l'arête supérieure dont la pointe retombe dans le dos. Sur une tunique à longues manches, blousant à la taille et descendant aux genoux, il porte une courte chlamyde fixée par une fibule ronde sur l'épaule gauche. Les jambes sont gainées dans des anaxyrides, longs pantalons à l'orientale, serrés aux chevilles. Il est chaussé de bottines portant trois godrons sur les côtés. De la main droite, il élève une branche dont se détachent des feuilles lancéolées. De la gauche, il tend une patère à une femme debout et lui faisant face. De taille beaucoup plus petite, elle est vêtue d'une tunique talaire. Sa coiffure est faite d'un rouleau encadrant le front. Elle tend la main droite, seule visible, pour saisir quelque chose dans la patère. Derrière elle, d'une stature plus élevée mais moindre que celle du Phrygien, un homme en toge est debout, la tête levée pour regarder le visage de celui-ci, le bras droit le long du corps, le gauche caché. Entre la femme et le Phrygien, un enfant de face, vêtu d'un long manteau flottant, danse et, des deux mains, brandit des fleurs en une attitude d'extrême jubilation. Seuls ces quatre personnages, placés au premier plan, portent sur le bourrelet formant sol, témoignant par là qu'ils sont les principaux acteurs de la scène.

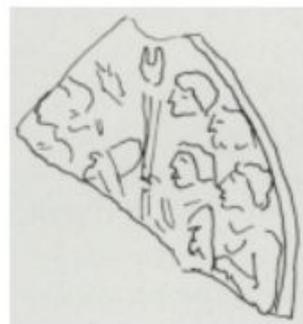
Les comparses ne sont pas sans intérêt. Derrière l'Asiate paraissent deux personnages plus petits. Celui de droite, en pied, est vêtu d'une toge courte et tient un fouet de la main gauche. Au-dessus des deux hommes, un registre rectangulaire, orné d'une rosace faite de petits points, pourrait être un bouclier dont le porteur ne montrerait que son torse nu, aux larges pectoraux. A l'arrière-plan, comme étranger à cette scène, un cortège marche de droite à gauche. Parmi les gens qui le composent, est placé bien en vue un individu revêtu d'une tunique dont la manche gauche, plissée comme celle des autres figurants,



13 Procession (Musée de Moulins).



14 Attis (Musée de Moulins). →

15 Attis et son cortège
(Musée de Moulins).
← Échelle, 2:1.16 Fragment du cortège
avec torche (Musée archéologique de Lyon).

laisse l'avant-bras nu. Un manteau retombe sur la hanche gauche. De la main visible, il tient une haste mince dont l'extrémité a malheureusement disparu. Son regard est levé vers l'objet qu'il brandit ainsi, objet léger car son bras est presque étendu et le support de faible diamètre. A sa droite, un autre personnage tient, lui, son bras presque replié, sans que l'on puisse deviner ce qu'il tenait à la main. En avant, paraît un homme dont la tête est soit casquée, soit couronnée d'un bandeau. A l'exception du Phrygien, de la femme et de l'enfant, tous les participants ont les cheveux à la Titus, ce qui les distingue des isiaques rasés du premier médaillon. Restent inexplicables les points qui se trouvent en avant du visage de la femme et la patère portée par le Phrygien.

Le fragment trouvé à Vichy, aussi bien que celui du Musée de Moulins, porte la trace d'une réparation ou d'une modification maladroite de la partie centrale. Elle affecte surtout le bras de la femme, qui est informe et exagérément long au point de modifier peut-être la signification de son geste. Elle s'étend aussi au visage de la femme et à celui de l'enfant, qui sont déformés et caricaturaux, et a pu également intéresser la patère et la main qui la tient. La rareté des bulles en cette zone suggère qu'elle est relativement récente. Il se peut que le moule ait été brisé : un bourrelet, provenant d'une fente, traverse en biais le médaillon, passant au-dessus du bonnet phrygien et descendant jusqu'au bas de la robe de la femme. Il est d'autres exemples de moules de médaillons brisés et recollés, par exemple dans « le combat près des vaisseaux »²³, et même de moules de vases sigillés qui, brisés, furent utilisés sans que le potier ait pu assujettir exactement les fragments assemblés. C'est probablement à l'occasion d'un tel accident que sont intervenues les maladresses qui affectent ce médaillon. En outre, il faut se défier de l'abondance des pustules qui, par exemple, fourmillent dans les plis du manteau du Phrygien, au point que, au premier coup d'œil, on penserait à un décor de perles.

L'interprétation de cette scène, d'ailleurs incomplète, soulève des difficultés. On écartera sans hésiter celle de de Witte et Déchelette, qui prolonge leur exégèse du premier médaillon. Celui-ci figurant, à les croire, le triomphe de Trajan, le second représenterait le roi barbare Parthaspate, vaincu par l'empereur et apportant un rameau d'olivier à l'impératrice Plotine qui accompagnait son époux dans l'expédition contre les Parthes ; le personnage debout derrière elle serait Trajan lui-même. Cette interprétation ne résiste pas mieux que la première à l'examen. Déjà, il est pour le moins étonnant qu'on ait réservé au vaincu une taille supérieure à celle du vainqueur. Ce n'est d'ailleurs pas le rameau mais la patère, que le Phrygien tend au personnage féminin. Au surplus, l'empereur devrait paraître en costume militaire, peut-être même à cheval, pour recevoir la soumission du Parthe. Enfin, comment expliquer la présence et l'attitude de l'enfant qui, malgré sa petite taille, est un élément essentiel de la scène ? Il resterait également à justifier le cortège avec le hastifère qui compose le fond du tableau. Et nous ne parlons pas du porteur de fouet.

Ayant écarté cette hypothèse, fondée sur l'apparement des deux médaillons qui ornent le même vase, on se défiera de la propension à lier systématiquement l'un à l'autre, et, la signification historique rejetée, à chercher dans le second une nouvelle scène isiaque.

²³ J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés...*, n° 23, p. 198-200 ; WUILLEUMIER et AUDIN, n° 80 ; H. VERTET, *Observations...*, p. 115 et fig. 10. Cassures visibles sur le dessin, comme sur les photographies.

On pourrait, certes, penser que l'enfant est Horus, tout à la joie de la résurrection de son père Osiris, auquel Isis vient de rendre la vie. Mais si la taille du personnage à bonnet phrygien le désigne comme un dieu, ce dieu n'est pas égyptien : vêtu à l'orientale, porteur du bonnet et des anaxyrides, il ne peut être qu'un dieu authentiquement asiatique. Là, encore, se présente une alternative. Deux divinités portent le bonnet : Mithra, le parthe, et Attis, le phrygien. L'aspect du dieu n'est pas en faveur de la première hypothèse : Mithra porte le plus souvent un manteau constellé et rarement des anaxyrides. Un autre détail de la scène sera-t-il plus révélateur ? Au sommet paraît un hastifère. Sa pose évoque singulièrement celle d'un personnage d'un autre médaillon attribué à *Felix* et où le porteur tient une torche (fig. 16). Certes, ce médaillon, d'un diamètre beaucoup plus réduit, et ne plaçant pas la torche au même endroit, n'est pas superposable à celui qui est étudié ici. Au moins fournit-il une raison d'interpréter le geste du personnage²⁴. Transposé dans le cadre de la religion mithriaque, le porteur de torche ferait songer à l'un des deux dadophores, Cautès et Cautopatès, qui encadrent le dieu tauroctone. Toutefois, la règle est que l'un des deux tient une torche levée, l'autre abaissée, symboles astraux, et ici aucun n'offre l'attitude du second, tandis que celle du dieu qui serait Mithra ne rappelle en rien celle de l'égorgeur du taureau rituel.

Exclure l'hypothèse perse, ou parthe, qui nous amènerait à une date un peu basse, implique que la phrygienne s'accommode beaucoup mieux des détails de la scène. Le personnage de taille hyperphysique serait Attis, fils de Cybèle, la Grande Mère de Phrygie. Il n'est d'ailleurs, pour s'en convaincre, que de la comparer à la belle statuette conservée



17 Attis, statuette en bronze (coll. Latournerie).

24 WUILLEUMIER et AUDIN, n° 42.

dans la collection Latournerie et provenant vraisemblablement d'Ampurias. Ce bronze figure le dieu, ou son prêtre, dans le même costume et dans une position qui n'est pas sans analogie avec celle du dieu du médaillon, à cette différence près qu'il ne tient pas une patère mais un coffret (fig. 17).

Quant à l'identité de ceux qui font face à Attis, on songe d'abord au prêtre et à la prêtresse de Cybèle. Effectivement, l'autel taurobolique lyonnais de 197 cite nommément prêtre et prêtresse²⁵. Ce n'est pas l'unique hypothèse possible. Si, sur plusieurs autels trouvés à Lyon, un seul mentionne la prêtresse, trois citent d'autres femmes dont le rôle semble plus important. Ce sont, en 194, Aufustia Alexandrina et Sergia Parthenopea²⁶, en 197, Septicia Valeriana et Optatia Siora²⁷, auteurs du vœu qui motiva le sacrifice. Et pour montrer que le nombre de deux n'était pas imposé pour tels vœux, sur un troisième autel, la dédicante est la seule Billia Veneria²⁸. On peut au moins proposer que, sur notre médaillon, le personnage féminin soit la dédicante, accompagnée d'un personnage masculin qui serait un co-dédicant. Derrière le dieu, le porteur du fouet serait l'archigalle, dont le nom n'est jamais oublié sur les autels lyonnais, et dont M. G. Richard nous a rappelé qu'il avait justement un fouet pour attribut. Le myste porteur de haste serait soit un hastifère, dont la présence est effectivement attestée dans le cortège métroaque, soit un dendrophore, porteur du pin sacré qui voyait la passion d'Attis. La mutilation du médaillon ne permet pas de prendre parti entre les deux hypothèses. Pour couvrir entièrement la scène figurée, il reste à découvrir l'identité de l'enfant qui marque sa joie au premier plan. Rien dans le rituel des fêtes équinoxiales de Cybèle ne paraît justifier la présence de ce personnage, qui ne peut être que symbolique. On est conduit à penser qu'il exprime le nom même et la signification de la fête des *Hilaria* qui, le 25 mars, consacrait la résurrection d'Attis dans un climat de liesse pour tous les dévots de l'Idéenne, dont elle terminait le cycle annuel. Aucune proposition n'expliquerait mieux, semble-t-il, l'attitude quelque peu insolite de l'enfant.

Certes, dans ce médaillon lié à la théologie de Cybèle, la déesse elle-même est absente, l'accent étant porté sur le seul Attis. L'objection est de peu de poids, car, sur le vase qu'il ornait, le médaillon pouvait être associé à un second, réservé à la déesse. L'existence de semblables médaillons est largement attestée, même parmi ceux que l'on attribue à *Felix*. L'un d'entre eux, d'un diamètre de 70 mm, montre Cybèle assise sur un lion marchant vers la droite : il est connu en cinq exemplaires, dont un de Lyon et trois de Vienne²⁹. Un autre, plus tardif et plus grand, et d'un autre céramiste, montre la déesse dans la même posture, les pieds posés sur un globe. Au-dessous, deux oiseaux encadrent un objet ovoïde. Ce fragment a été trouvé dans les ruines d'une boutique mitoyenne du sanctuaire lyonnais de Cybèle³⁰.

25 ALLMER et DISSARD, *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*, I, p. 37-41.

26 *Ibid.*, p. 32-37.

27 *Ibid.*, p. 37-41.

28 *Ibid.*, p. 46-47.

29 WUILLEUMIER et AUDIN, n° 157.

30 *Ibid.*, n° 305.

9. — Dans cette étude des médaillons mystiques, on ne négligera pas celui qui, portant la signature de *Felix*, figure une scène demeurée longtemps énigmatique et sur laquelle une identification récente n'apporte pas une lumière totale.

Un fragment de médaillon trouvé à Lyon figure un dieu marin. Neptune sans doute, étendu, appuyé sur une ancre. Derrière lui, sur un *podium*, s'érige un char tiré par quatre éléphants, et dont la caisse est ornée de petits personnages en cortège. Sur ce char, sont deux individus mutilés dont le second pourrait être une Victoire. Autour, apparaissent des structures architecturales. Le relief de Lyon, très fruste, a été éclairé par la confrontation avec une épreuve trouvée à Cologne. Infiniment plus nette, encore que plus mutilée que celle de Lyon, cette épreuve permet de lire, outre la signature de *Felix*, les mots *Portus Augusti* qui expliquent les éléments de constructions portuaires servant de fond à la scène³¹.

Quelle signification pouvait avoir, aux yeux des Lyonnais à qui était destiné le médaillon, le port d'Auguste que l'on doit identifier à celui d'Ostie, construit par Claude et à qui Néron attribua le nom sous lequel il est connu ? Il n'est pas interdit de supposer que la scène, dont certains éléments nous échappent, était en relation avec la légende de la Grande Mère qui, au *Portus Augusti*, avait posé pour la première fois le pied sur la terre romaine. Connaissant le goût de *Felix* pour les sujets relatifs aux cultes orientaux, peut-être expliquerait-on, par référence à l'arrivée de Cybèle en Occident, le choix du site métroaque d'Ostie.

∴

Si les auteurs du présent article devaient justifier son utilité, ils pourraient au moins prétendre que, jusqu'ici, l'on n'avait guère songé à rechercher dans le répertoire limité des médaillons d'applique rhodaniens une source de documentation relative aux religions à mystères pratiquées dans cette région. Or cette documentation est précieuse. Sur le culte d'Isis, notre information était des plus médiocres et nous découvrons que les isiaques de Lyon et de Vienne avaient accoutumé de traîner processionnellement le char de leur déesse, que précédait un myste portant le masque d'Anubis. Pour la religion de Cybèle, le bénéfice est moindre parce que l'on connaissait mieux l'importance prise par cette divinité dans les deux villes rhodaniennes. Toutefois, l'éclairage portait plus sur le personnage de la déesse-mère que sur celui de son fils. Le médaillon étudié redonne la place qu'il mérite au dieu sanglant qui meurt et renaît à l'équinoxe de printemps. Une telle information relative au culte phrygien en Occident ne pouvait survenir avec plus de bonheur qu'au moment où l'on envisage le dégagement exhaustif des vestiges de l'immense sanctuaire lyonnais de Cybèle³².

Amable AUDIN et Hugues VERTET.

31 A. AUDIN et W. BINSFELD. *Médaillons d'applique rhodaniens du Musée de Cologne*, dans *Kölner Jahrbuch*, 1964, p. 14-18 et pl. 1. A. ALFÖLDI, *Die alexandrinischen Götter...*, pl. 10, 2, 3.

32 A. AUDIN, *Le sanctuaire lyonnais de Cybèle*, dans *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, 1965, n° 4, p. 299-308. La ville de Lyon vient, en 1972, d'acheter l'ensemble du terrain couvrant le sanctuaire de Cybèle.